

## SAPUTO ANNONCE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023 CLOS LE 30 JUIN 2022

(Montréal, 4 août 2022) – Saputo inc. (TSX: SAP) (nous, Saputo ou la Société) a divulgué aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre, clos le 30 juin 2022. À moins d'avis contraire, tous les montants inclus dans ce communiqué sont exprimés en millions de dollars canadiens (CAD), sauf les données par action, et sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

« Nous avons démarré l'exercice en force. La combinaison de nos mesures en matière de prix, l'amélioration de notre productivité et nos initiatives de compression des coûts a atténué l'incidence des pressions inflationnistes au premier trimestre. Le coût des intrants se stabilise et la réalisation des prix et l'efficacité demeurent, ce qui devrait se traduire par la poursuite de la reprise pour le reste de l'exercice, avec des améliorations de nos marges et de notre BAIIA ajusté<sup>1</sup> », a déclaré Lino A. Saputo, président du conseil d'administration, président et chef de la direction. « Bien que le contexte externe ait nécessité une gestion rigoureuse à court terme, nous préparons le prochain chapitre de notre croissance soutenue et nous continuerons à dédier du temps et à mobiliser nos ressources pour concrétiser notre plan stratégique mondial, tout en gardant une approche axée sur la maximisation de la création de valeur à long terme. »

### Faits saillants financiers du premier trimestre de l'exercice 2023

- Les produits se sont élevés à 4,327 milliards de dollars, en hausse de 839 millions de dollars, ou 24,1 %.
- Le bénéfice net a totalisé 139 millions de dollars et le bénéfice net par action (BPA) (de base et dilué), 0,33 \$, en hausse comparativement à 53 millions de dollars et à un BPA (de base et dilué) de 0,13 \$, respectivement.
- Le BAIIA ajusté<sup>1</sup> s'est élevé à 347 millions de dollars, en hausse de 57 millions de dollars, ou 19,7 %.
- Le bénéfice net ajusté<sup>1</sup> a totalisé 161 millions de dollars, en hausse comparativement à 122 millions de dollars, et le BPA ajusté<sup>1</sup>(de base et dilué) correspondant s'est établi à 0,39 \$ et à 0,39 \$, en hausse comparativement à 0,30 \$ et à 0,29 \$.

(non audité)	Pour les périodes de trois mois closes les 30 juin	
	2022	2021
Produits	4 327	3 488
BAIIA ajusté <sup>1</sup>	347	290
Bénéfice net	139	53
Bénéfice net ajusté <sup>1</sup>	161	122
BPA (de base et dilué)	0,33	0,13
BPA ajusté <sup>1</sup>		
De base	0,39	0,30
Dilué	0,39	0,29

<sup>1</sup> Total des mesures sectorielles, mesure financière non conforme aux PCGR ou ratio non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué pour plus d'information, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio, ainsi qu'un rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers principaux, selon le cas.

- Les résultats améliorés reflètent une solide performance du Secteur Canada et du Secteur International et des signes de reprise dans le Secteur USA.
- Les initiatives en matière de prix mises en œuvre dans tous nos secteurs ont atténué les pressions inflationnistes qui perdurent.
- La hausse des prix sur les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers a été favorable.
- Les facteurs du marché aux États-Unis<sup>2</sup> ont continué d'exercer de la pression sur le BAIIA ajusté, en raison surtout de l'écart négatif<sup>2</sup> qui perdure entre le prix moyen du bloc de fromage et le coût de la matière première, le lait.
- La Société a annoncé des investissements et des initiatives de consolidation dans le cadre de son plan stratégique mondial visant à rationaliser davantage son empreinte de fabrication dans le Secteur USA. Cette annonce marque la poursuite du programme d'optimisation du réseau de la Société, qui joue un rôle fondamental dans sa stratégie générale d'amélioration des activités et d'accélération de la croissance organique sur l'ensemble de ses plate-formes. Les coûts liés aux investissements et aux initiatives de consolidation s'élèveront à environ 15 millions de dollars après impôt, ce qui comprend une dépréciation des immobilisations sans effet sur la trésorerie d'environ 10 millions de dollars après impôt. Ces coûts commenceront à être comptabilisés dans le deuxième trimestre de l'exercice 2023.
- Le conseil d'administration a révisé la politique en matière de dividendes et a approuvé le dividende trimestriel, qui est maintenu à 0,18 \$ par action. Le dividende trimestriel sera payable le 16 septembre 2022 aux actionnaires ordinaires inscrits le 6 septembre 2022.
- La Société a publié son Rapport de la promesse Saputo 2022. Il présente en détail les progrès de la Société par rapport à ses initiatives clés en matière d'ESG et il est disponible en ligne à [www.saputo.com/notre-promesse](http://www.saputo.com/notre-promesse).

<sup>1</sup> Total des mesures sectorielles, mesure financière non conforme aux PCGR ou ratio non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué pour plus d'information, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio, ainsi qu'un rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers principaux, selon le cas.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique « Glossaire » du rapport de gestion.

## PERSPECTIVES

- Nous nous attendons à ce que les coûts de logistique et les coûts des intrants comme les matières consommables, l'emballage, le transport et le carburant restent élevés, mais nous prévoyons un apport important des prix dans tous les secteurs à la suite des hausses de prix annoncées récemment.
- Nous mettrons en œuvre d'autres hausses de prix au cours de l'exercice, conformément à nos protocoles d'établissement des prix, si l'inflation se poursuit.
- Les initiatives visant la main-d'œuvre et l'accélération de nos projets d'amélioration de la productivité et de l'exploitation devraient contribuer à notre capacité à servir nos clients et au retour à des taux historiques d'exécution des commandes, particulièrement aux États-Unis.
- Nous prévoyons tirer parti de nos efforts de compression des coûts qui visent à réduire au minimum l'incidence de l'inflation, tout en maximisant les efforts pour prioriser nos initiatives d'accroissement de l'efficacité et de la productivité.
- Nous continuerons de surveiller de près les tendances changeantes de consommation dans les principales catégories, et l'élasticité des prix. Nous nous attendons à ce que le segment de détail reste solide, puisque les dépenses d'alimentation à domicile devraient demeurer élevées, tandis que le segment des services alimentaires devrait rester compétitif, particulièrement aux États-Unis.
- Les contraintes au niveau du service et des volumes devraient durer au moins jusqu'à la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2023, mais l'écart entre l'offre et la demande de capacité de transport par camion et de conteneurs montre des signes de stabilité.
- La situation de la chaîne d'approvisionnement reste difficile, et nous nous attendons à ce que les perturbations découlant des délais d'approvisionnement plus longs pour les produits que nous achetons se poursuivent.
- Les facteurs du marché aux États-Unis<sup>2</sup> resteront volatils, même si nous ajusterons nos prix pour refléter les prix des marchandises.
- Malgré la nature volatile des marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers, nous affichons un optimisme prudent en ce qui concerne les prix à l'exportation.
- Malgré l'inflation et les perturbations liées à la chaîne d'approvisionnement qui persisteront probablement, nous prévoyons une remontée substantielle du bénéfice au cours de l'exercice 2023 grâce à la pleine incidence des hausses de prix annoncées récemment, à l'amélioration de la productivité et de l'absorption des frais fixes, au retour à des taux historiques d'exécution des commandes et aux avantages découlant de notre plan stratégique mondial.

---

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique « Glossaire » du rapport de gestion.

## FAITS SAILLANTS DU PLAN STRATÉGIQUE MONDIAL

Nous continuerons de mettre à profit l'impulsion donnée par les initiatives découlant de notre plan stratégique mondial pour consolider notre position de transformateur de haute qualité et à faible coût en mettant toujours l'accent sur la productivité et l'efficacité.

Le 3 août 2022, nous avons annoncé des investissements et des initiatives de consolidation dans le cadre de notre plan stratégique mondial visant à rationaliser davantage notre empreinte de fabrication dans le Secteur USA. Cette annonce marque la poursuite de notre programme d'optimisation du réseau de la Société, qui joue un rôle fondamental dans notre stratégie générale d'amélioration des activités et d'accélération de la croissance organique sur l'ensemble de nos plateformes.

Nous prévoyons d'investir 45 millions de dollars afin de convertir une usine de fabrication de mozzarella établie de longue date à Reedsburg, au Wisconsin, en une usine de fabrication de fromage de chèvre afin d'étendre notre présence dans les catégories des fromages de spécialité en croissance et d'améliorer notre productivité. Dans la foulée de notre stratégie de modernisation de nos activités de fabrication de mozzarella, les actuelles activités de fabrication de mozzarella de cette usine seront transférées dans d'autres usines existantes de Saputo du Secteur USA, ce qui permettra d'augmenter l'utilisation de la capacité, d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de réduire les coûts. Pour compléter les activités d'optimisation de notre réseau, nous prévoyons fermer une usine existante de fabrication de fromage de chèvre à Belmont, au Wisconsin. Environ 200 employés touchés à cette usine recevront un soutien financier, y compris une indemnité de cessation d'emploi. Ces initiatives débuteront au deuxième trimestre de l'exercice 2023 et leur mise en œuvre devrait s'échelonner sur 18 mois au maximum.

Les investissements et les initiatives de consolidation décrits précédemment devraient se traduire par des économies annuelles et des avantages progressifs, à compter de l'exercice 2024 qui atteindront environ 9 millions de dollars (6 millions de dollars après impôt) d'ici l'exercice 2025. Les coûts liés à ces investissements et à ces initiatives de consolidation s'élèveront à environ 15 millions de dollars après impôt, ce qui comprend une dépréciation des immobilisations sans effet sur la trésorerie d'environ 10 millions de dollars après impôt. Ces coûts commenceront à être comptabilisés dans le deuxième trimestre de l'exercice 2023.

## LA PROMESSE SAPUTO

Le 4 août 2022, nous avons publié le Rapport de la promesse Saputo 2022, qui présente en détail nos progrès par rapport à nos initiatives clés en matière d'ESG.

Le rapport décrit nos engagements à long terme associés à chacun de nos sept piliers stratégiques : qualité et sécurité des aliments, nos employés, éthique des affaires, approvisionnement responsable, environnement, nutrition et saines habitudes de vie, et communauté.

Les principaux facteurs à l'égard desquels nous visons à créer des changements mesurables et significatifs au cours de la prochaine décennie, les faits saillants et les réalisations présentés dans le rapport de cette année comprennent ce qui suit :

- Une réduction de 8 % de l'intensité des émissions de CO<sub>2</sub> (par rapport à l'exercice de référence 2020)
- Une réduction de 2 % de l'intensité de la consommation d'énergie (par rapport à l'exercice de référence 2020)
- Des dons d'aliments de 1,7 million de kilos, représentant une réduction des déchets alimentaires de la Société et une économie de 8 000 tonnes de CO<sub>2</sub>
- 100 % de l'huile de palme que nous utilisons est désormais d'origine durable et certifiée par la table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO)
- Nos efforts visant notre programme d'investissement communautaire ont totalisé 16 millions de dollars au cours de l'exercice 2022

## Renseignements supplémentaires

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez consulter les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes afférentes, et le rapport de gestion pour le premier trimestre de l'exercice 2023. Ces documents sont disponibles sur SEDAR sous le profil de la Société à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et dans la section « Investisseurs » du site Web de la Société, à l'adresse suivante : [www.saputo.com](http://www.saputo.com).

## Webdiffusion et conférence téléphonique pour les analystes et les investisseurs

Une webdiffusion et une conférence téléphonique pour les analystes et les investisseurs auront lieu le jeudi 4 août 2022 à 13h 30 (heure de l'Est).

La webdiffusion débutera par une courte présentation, suivie d'une période de questions. Les conférenciers seront M. Lino A. Saputo, président du conseil d'administration, président et chef de la direction, ainsi que M. Maxime Therrien, chef de la direction financière et secrétaire.

### Pour participer :

- **Webdiffusion** : <https://www.gowebcasting.com/11995>

Les diapositives de la présentation seront incorporées à la webdiffusion et seront également disponibles sur le site Web de Saputo ([www.saputo.com](http://www.saputo.com)), dans la section « Investisseurs », sous la rubrique « Calendrier des événements ».

- **Conférence téléphonique** (*audio seulement*): 1-800-705-7067  
Veuillez signaler ce numéro cinq minutes avant le début de la conférence.

### Enregistrement différé de la conférence et de la présentation webdiffusée

Pour ceux qui ne peuvent se joindre à la présentation webdiffusée, celle-ci sera archivée sur le site Web de Saputo ([www.saputo.com](http://www.saputo.com)), dans la section « Investisseurs », sous la rubrique « Calendrier des événements ». Un enregistrement de la conférence téléphonique sera également disponible jusqu'au jeudi 11 août 2022 à 23 h 59 (HE) en composant le 1-800-997-6910 (code d'accès : 22019666).

### À propos de Saputo

Saputo produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits laitiers de la meilleure qualité, notamment du fromage, du lait nature, des produits laitiers et de la crème ayant une durée de conservation prolongée, des produits de culture bactérienne et des ingrédients laitiers. Saputo est parmi les dix plus grands transformateurs laitiers au monde, un principal fabricant de fromage et transformateur de lait nature et de crème au Canada, et le plus important transformateur laitier en Australie et en Argentine. Aux États-Unis, la Société est l'un des trois plus grands fabricants de fromage et l'un des plus grands fabricants de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée et de culture bactérienne. Au Royaume-Uni, Saputo est le plus grand fabricant de fromages de marque et l'un des plus importants fabricants de tartinades laitières. En complément de son portefeuille laitier, Saputo produit, met en marché et distribue une gamme de substituts aux fromages et aux breuvages laitiers. Les produits de Saputo sont vendus dans plusieurs pays sous des marques phares ainsi que sous des marques privées. Saputo inc. est une société publique et ses actions sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ». Suivez les activités de Saputo sur [saputo.com](http://saputo.com) ou par l'entremise de [Facebook](https://www.facebook.com/saputo), [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/saputo) et [Twitter](https://twitter.com/saputo).

- 30 -

### Demandes investisseurs

Nicholas Estrela  
Directeur, relations avec les investisseurs 1-514-328-3117

### Demandes média

1-514-328-3141 / 1-866-648-5902  
[media@saputo.com](mailto:media@saputo.com)

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient des énoncés qui constituent des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés prospectifs portent notamment sur nos objectifs, nos perspectives, nos projets commerciaux, nos stratégies, nos convictions, nos attentes, nos cibles, nos engagements, nos buts, nos ambitions et nos plans stratégiques, y compris notre capacité à atteindre ces cibles, engagements et buts et à réaliser ces ambitions et plans stratégiques, et comprennent des énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « croire », « prévoir », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « anticiper », « estimer », « projeter », « objectif », « continuer », « proposer », « viser », « s'engager », « assumer », « prédire », « chercher à », « potentiel », « but », « cibler » ou « engagement », dans leur forme affirmative ou négative, à l'emploi du conditionnel ou du futur ou à l'emploi d'autres termes semblables. À l'exception des énoncés de faits historiques, tous les énoncés qui figurent dans le présent communiqué peuvent constituer des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable.

De par leur nature, les énoncés prospectifs sont exposés à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ceux indiqués ou prévus dans ces énoncés prospectifs, ou sous-entendus par ceux-ci. Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs se réaliseront et nous prévenons le lecteur que ces énoncés prospectifs ne constituent en aucune façon des énoncés de faits historiques ni des garanties quant au rendement futur. Les hypothèses, les attentes et les estimations qui ont servi à la préparation des énoncés prospectifs et les risques et incertitudes qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes actuelles sont exposés dans nos documents déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, notamment à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion daté du 9 juin 2022, qui peut être consulté sur SEDAR, sous le profil de la Société, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Ces risques et incertitudes comprennent notamment : la responsabilité du fait des produits; la pandémie de COVID-19 et les répercussions qu'elle continue d'avoir; la disponibilité des matières premières (y compris en raison des changements climatiques, de conditions météorologiques extrêmes ou de perturbations des chaînes d'approvisionnement locales ou mondiales causées par la pandémie de COVID-19, des tensions géopolitiques, des conflits militaires et des sanctions commerciales) et les variations de prix qui en découlent, ainsi que notre capacité à transférer ces augmentations, le cas échéant, à nos clients dans des conditions de marché concurrentielles; la chaîne d'approvisionnement sous tension et la concentration des fournisseurs; la fluctuation des prix de nos produits dans les pays où nous exerçons nos activités, ainsi que sur les marchés internationaux, lesquels prix sont fondés sur les niveaux de l'offre et de la demande pour les produits laitiers; notre capacité à trouver, à attirer et à retenir des personnes qualifiées; les cybermenaces et autres risques informatiques liés à l'interruption des activités, à la confidentialité, à l'intégrité des données et aux fraudes par compromission de courriels d'affaires; l'environnement hautement concurrentiel dans notre secteur d'activité; le regroupement de la clientèle; l'interruption imprévue des activités; l'évolution des tendances de consommation; l'évolution de la législation et de la réglementation en matière d'environnement; les conséquences éventuelles des changements climatiques; l'attention accrue portée aux questions liées au développement durable; l'incapacité de mettre en œuvre notre plan stratégique mondial comme prévu ou d'intégrer adéquatement des entreprises acquises en temps utile et de manière efficace; l'incapacité d'effectuer les dépenses d'investissement comme prévu; les variations des taux d'intérêt et l'accès aux marchés des capitaux et du crédit.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction en ce qui concerne, entre autres, les produits et les charges prévus; les environnements économique, industriel, concurrentiel et réglementaire dans lesquels nous exerçons nos activités ou qui seraient susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités; notre capacité à trouver, à attirer et à retenir des personnes qualifiées et issues de la diversité; notre capacité à attirer et à conserver des clients et des consommateurs; notre rendement en matière d'environnement; les résultats de nos efforts en matière de développement durable; l'efficacité de nos initiatives en matière d'environnement et de durabilité; la disponibilité et le coût du lait et d'autres matières premières et l'approvisionnement en énergie; nos coûts d'exploitation; le prix de nos produits finis sur les différents marchés où nous exerçons nos activités; la mise en œuvre réussie de notre plan stratégique mondial; notre capacité à mettre en œuvre des projets de dépenses d'investissement comme prévu; notre capacité à prédire, à identifier et à interpréter correctement les changements dans les préférences et la demande des consommateurs, à offrir de nouveaux produits pour répondre à ces changements et à réagir à l'innovation concurrentielle; notre capacité à tirer parti de la valeur de nos marques; notre capacité à stimuler la croissance des produits dans nos principales catégories de produits ou plateformes, ou à ajouter des produits dans des catégories à croissance plus rapide et plus rentables; l'apport des récentes acquisitions; les niveaux prévus de l'offre et de la demande sur le marché pour nos produits; les coûts prévus liés à l'entreposage, à la logistique et au transport; notre taux d'imposition effectif; le taux de change du dollar canadien par rapport aux monnaies des marchés du fromage et des ingrédients laitiers. Notre capacité à atteindre nos objectifs, engagements et buts en matière d'environnement dépend, entre autres, de notre capacité à accéder à toutes les technologies nécessaires et à les mettre en œuvre pour atteindre nos objectifs, engagements et buts; de l'évolution et de la performance des technologies, des innovations, ainsi que de l'utilisation et du déploiement futurs de la technologie et des résultats futurs attendus connexes; et de la réglementation environnementale. Notre capacité d'atteindre nos engagements en matière de chaîne d'approvisionnement pour 2025 dépend, notamment, de notre capacité à tirer le meilleur de nos relations avec les fournisseurs.

La direction estime que ces estimations, attentes et hypothèses sont raisonnables à la date des présentes, et sont intrinsèquement assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités commerciales, économiques, concurrentielles et autres concernant des événements futurs, et sont donc sujettes à changement par la suite. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir aux actionnaires de l'information au sujet de Saputo, notamment notre évaluation des futurs plans financiers, et ils peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Il ne faut pas accorder une importance indue aux énoncés prospectifs, qui valent uniquement à la date où ils sont faits.

Tous les énoncés prospectifs qui figurent aux présentes ne sont valables qu'à la date des présentes ou à la date spécifique de ces énoncés prospectifs. À moins que la législation en valeurs mobilières l'exige, Saputo ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qu'elle peut faire ou qui peuvent être faits, pour notre compte, à l'occasion, à la suite d'une nouvelle information, d'événements à venir ou autrement. Tous les énoncés prospectifs qui figurent aux présentes sont donnés expressément sous réserve de la présente mise en garde.

## RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU PREMIER TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2022

### Produits

Les produits ont totalisé 4,327 milliards de dollars, en hausse de 839 millions de dollars, ou 24,1 %, comparativement à 3,488 milliards de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La hausse des produits s'explique par l'augmentation des prix de vente sur le marché national en lien avec l'augmentation du coût de la matière première, le lait, et par les initiatives en matière de prix mises en œuvre dans tous les secteurs pour atténuer l'augmentation des coûts des intrants.

L'effet combiné de la hausse du prix moyen du bloc<sup>2</sup> et de la hausse du prix moyen du beurre<sup>2</sup> s'est traduit par une incidence positive de 336 millions de dollars. L'augmentation des prix sur les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers de même que l'incidence de la fluctuation du peso argentin et du dollar australien ont eu un effet favorable sur les ventes à l'exportation libellées en dollars américains.

Les volumes de ventes sont demeurés stables par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Tant dans le segment de détail que dans le segment des services alimentaires, les volumes de ventes se rapprochent graduellement de leurs niveaux pré-pandémiques respectifs.

L'apport des acquisitions récentes<sup>2</sup> a totalisé 41 millions de dollars.

Enfin, la fluctuation des devises par rapport au dollar canadien a eu une incidence défavorable de 7 millions de dollars.

### Coûts d'exploitation excluant les amortissements et les coûts de restructuration

Les coûts d'exploitation excluant les amortissements et les coûts de restructuration ont totalisé 3,980 milliards de dollars, en hausse de 782 millions de dollars, ou 24,5 %, comparativement à 3,198 milliards de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à l'accroissement des coûts des intrants dans tous nos secteurs en lien avec l'inflation. La volatilité du marché des produits laitiers et l'accroissement des coûts des intrants ont contribué à la hausse du coût des matières premières et matières consommables utilisées. Les charges au titre des salaires et des avantages du personnel ont augmenté en raison de l'inflation et des hausses salariales.

### Bénéfice net

Le bénéfice net a totalisé 139 millions de dollars, en hausse de 86 millions de dollars, ou 162,3 %, comparativement à 53 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par la hausse du BAIIA ajusté<sup>1</sup> décrite ci-après, la charge d'impôt sur le résultat moins élevée et la baisse des charges financières, en partie contrebalancées par la hausse des amortissements et les coûts de restructuration plus élevés.

<sup>1</sup> Total des mesures sectorielles, mesure financière non conforme aux PCGR ou ratio non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué pour plus d'information, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio, ainsi qu'un rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers principaux, selon le cas.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique « Glossaire » du rapport de gestion.

## BAIIA ajusté<sup>1</sup>

Le BAIIA ajusté<sup>1</sup> a totalisé 347 millions de dollars, en hausse de 57 millions de dollars, ou 19,7 %, comparativement à 290 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les résultats améliorés reflètent une solide performance du Secteur Canada et du Secteur International et des signes de reprise dans le Secteur USA.

Nous avons bénéficié des initiatives en matière de prix, annoncées précédemment, mises en œuvre pour atténuer la hausse des coûts des intrants et de la logistique, comme les matières consommables, l'emballage, le transport et le carburant, en lien avec l'inflation persistante.

Dans le Secteur International, la relation entre les prix sur les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers et le coût de la matière première, le lait, a eu un effet positif. Au trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'exécution des contrats de vente conclus selon des prix des marchandises déprimés dans le Secteur International a eu une incidence défavorable.

Les facteurs du marché aux États-Unis<sup>2</sup> ont continué d'exercer de la pression sur le BAIIA ajusté, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et l'incidence négative de 7 millions de dollars s'explique surtout par l'écart négatif<sup>2</sup> persistant.

Les pénuries de main-d'œuvre dans certaines de nos installations et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont exercé de la pression sur notre capacité de répondre à la demande courante, ce qui a eu une incidence négative sur l'efficacité et l'absorption des frais fixes. Nous avons continué de gérer activement cette conjoncture de marché difficile alors qu'elle commençait à se stabiliser lentement.

Nous avons commencé à tirer parti de nos efforts de compression des coûts qui visent à réduire au minimum l'incidence de l'inflation, tout en maximisant les efforts pour prioriser nos initiatives d'accroissement de l'efficacité et de la productivité.

La fluctuation des devises par rapport au dollar canadien a eu une incidence défavorable de 7 millions de dollars.

## Amortissements

Les amortissements ont totalisé 145 millions de dollars, en hausse de 14 millions de dollars, comparativement à 131 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse était essentiellement attribuable aux amortissements additionnels liés aux acquisitions récentes et aux entrées d'immobilisations corporelles, qui ont augmenté le nombre d'actifs amortissables.

## Coûts d'acquisition et de restructuration

Les coûts d'acquisition et de restructuration ont totalisé 7 millions de dollars et se composent des coûts de fermeture d'une de nos usines de 9 millions de dollars liés aux activités de consolidation dans le Secteur Europe. Les coûts de restructuration ont été contrebalancés par un profit à la cession d'actifs de 2 millions de dollars au titre de la vente d'une installation fermée dans le Secteur Canada.

Pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, les coûts d'acquisition et de restructuration ont totalisé 2 millions de dollars et se composaient principalement des coûts d'acquisition engagés pour l'acquisition de Bute Island<sup>3</sup>.

## Charges financières

Les charges financières ont totalisé 12 millions de dollars, en baisse de 6 millions de dollars du fait, surtout, d'une augmentation du profit lié à l'hyperinflation découlant de l'indexation à l'inflation des actifs et passifs non monétaires en Argentine.

<sup>1</sup> Total des mesures sectorielles, mesure financière non conforme aux PCGR ou ratio non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué pour plus d'information, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio, ainsi qu'un rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers principaux, selon le cas.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique « Glossaire » du rapport de gestion.

<sup>3</sup> Se reporter à la définition du terme « Acquisitions récentes » compris dans la rubrique « Glossaire » du présent rapport de gestion.

## Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat a totalisé 44 millions de dollars, représentant un taux d'imposition effectif de 24,0 %, comparativement à 61,9 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le taux d'imposition effectif pour le premier trimestre de l'exercice 2023 tient compte de l'effet positif découlant des traitements fiscaux et comptables de l'inflation en Argentine, lequel varie d'un trimestre à l'autre.

Le taux d'imposition effectif pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent tenait compte d'une charge hors trésorerie non récurrente de 50 millions de dollars engagée pour ajuster les soldes des passifs d'impôt différé par suite de la promulgation, le 10 juin 2021, de la loi visant la hausse du taux d'imposition au Royaume-Uni, qui est passé de 19 % à 25 % et qui prendra effet le 1er avril 2023. Compte non tenu de l'incidence de cette charge d'impôt sur le résultat hors trésorerie non récurrente, le taux d'imposition effectif pour le premier trimestre de l'exercice 2022 aurait été de 26,0 %.

Le taux d'imposition effectif varie et peut augmenter ou diminuer selon la composition géographique des bénéfices trimestriels et cumulés depuis le début de l'exercice dans les divers territoires dans lesquels nous exerçons nos activités, l'inflation en Argentine, le montant et la source des bénéfices imposables, les modifications apportées aux lois fiscales et aux taux d'imposition, et la révision des hypothèses et des estimations que nous utilisons pour établir les actifs ou les passifs fiscaux.

## Bénéfice net ajusté<sup>1</sup>

Le bénéfice net ajusté a totalisé 161 millions de dollars, en hausse de 39 millions de dollars, ou 32,0 %, comparativement à 122 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation du bénéfice net, comme il est mentionné plus haut, excluant les coûts de restructuration plus élevés après impôt et la charge hors trésorerie non récurrente visant à ajuster les soldes des passifs d'impôt différé pour refléter la hausse du taux d'impôt des sociétés au Royaume-Uni qui a été comptabilisée pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

<sup>1</sup> Total des mesures sectorielles, mesure financière non conforme aux PCGR ou ratio non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué pour plus d'information, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio, ainsi qu'un rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers principaux, selon le cas.

## PRINCIPALE DONNÉES FINANCIÈRE TRIMESTRIELLES

Exercices	2023	2022				2021		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Produits	<b>4 327</b>	3 957	3 901	3 689	3 488	3 438	3 763	3 702
BAlIA ajusté <sup>1</sup>	<b>347</b>	260	322	283	290	303	431	370
Marge du BAlIA ajusté <sup>1</sup>	<b>8,0 %</b>	6,6 %	8,3 %	7,7 %	8,3 %	8,8 %	11,5 %	10,0 %
Bénéfice net	<b>139</b>	37	86	98	53	103	210	171
Modification du taux d'imposition au Royaume-Uni <sup>3</sup>	—	—	—	—	50	—	—	—
Coûts d'acquisition et de restructuration <sup>2</sup>	<b>6</b>	51	—	(1)	1	2	—	(5)
Profit à la cession d'actifs <sup>2</sup>	—	—	(8)	—	—	—	—	—
Perte de valeur des immobilisations incorporelles <sup>2</sup>	—	—	43	—	—	—	—	—
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions d'entreprises <sup>2</sup>	<b>16</b>	20	18	19	18	19	18	18
Bénéfice net ajusté <sup>1</sup>	<b>161</b>	108	139	116	122	124	228	184
Marge de bénéfice net ajusté <sup>1</sup>	<b>3,7 %</b>	2,7 %	3,6 %	3,1 %	3,5 %	3,6 %	6,1 %	5,0 %
BPA de base	<b>0,33</b>	0,09	0,21	0,24	0,13	0,25	0,51	0,42
BPA dilué	<b>0,33</b>	0,09	0,21	0,24	0,13	0,25	0,51	0,42
BPA ajusté de base <sup>1</sup>	<b>0,39</b>	0,26	0,34	0,28	0,30	0,30	0,56	0,45
BPA ajusté dilué <sup>1</sup>	<b>0,39</b>	0,26	0,33	0,28	0,29	0,30	0,55	0,45

<sup>1</sup> Total des mesures sectorielles, mesure financière non conforme aux PCGR ou ratio non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué pour plus d'information, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio, ainsi qu'un rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers principaux, selon le cas.

<sup>3</sup> Déduction faite de l'impôt sur le résultat.

<sup>4</sup> Le 10 juin 2021, la UK Finance Act 2021 est entrée en vigueur, faisant passer le taux d'imposition au Royaume-Uni de 19 % à 25 % avec prise d'effet le 1er avril 2023. Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour plus de renseignements.

### Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur la performance financière

Exercices	2023	2022				2021		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Facteurs du marché aux États-Unis <sup>1,2</sup>	<b>(7)</b>	(19)	(40)	(17)	(42)	(4)	34	4
Conversion des devises <sup>2,3</sup>	<b>(7)</b>	(12)	(18)	(21)	(21)	(2)	—	4

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique « Glossaire » du rapport de gestion.

<sup>2</sup> Reflète l'incidence sur le BAlIA ajusté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le BAlIA ajusté est un total des mesures sectorielles. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour plus d'information, y compris la définition et la composition de la mesure, ainsi qu'un rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers principaux, selon le cas.

<sup>3</sup> La conversion des devises inclut l'effet de la conversion du dollar américain, du dollar australien, de la livre sterling et du peso argentin en dollars canadiens.

## INFORMATION SECTORIELLE

### SECTEUR CANADA

Exercices	2023	2022			
	T1	T4	T3	T2	T1
Produits	1 142	1 055	1 112	1 081	1 033
BAlIA ajusté	132	117	121	124	113
Marge du BAlIA ajusté	11,6 %	11,1 %	10,9 %	11,5 %	10,9 %

### SECTEUR USA

Exercices	2023	2022			
	T1	T4	T3	T2	T1
Produits	2 043	1 743	1 627	1 533	1 506
BAlIA ajusté	97	42	83	67	96
Marge du BAlIA ajusté	4,7 %	2,4 %	5,1 %	4,4 %	6,4 %

### Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur la performance financière

Exercices	2023	2022			
	T1	T4	T3	T2	T1
Facteurs du marché aux États-Unis <sup>1,2</sup>	(7)	(19)	(40)	(17)	(42)
Taux de change du dollar américain <sup>2</sup>	3	—	(6)	(8)	(18)

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique « Glossaire » du rapport de gestion.

<sup>2</sup> Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

### Autres informations pertinentes

(en dollars US, sauf le taux de change moyen)

Exercices	2023	2022			
	T1	T4	T3	T2	T1
<b>Prix du bloc<sup>1</sup></b>					
Ouverture	2,250	1,980	1,873	1,553	1,738
Clôture	2,195	2,250	1,980	1,873	1,553
Moyenne	2,287	2,005	1,805	1,706	1,657
<b>Prix du beurre<sup>1</sup></b>					
Ouverture	2,700	2,453	1,760	1,740	1,818
Clôture	2,995	2,700	2,453	1,760	1,740
Moyenne	2,808	2,692	1,975	1,716	1,805
Prix moyen de la poudre de lactosérum <sup>1</sup>	0,600	0,759	0,622	0,522	0,626
Écart <sup>1</sup>	(0,261)	(0,253)	(0,099)	(0,034)	(0,164)
Taux de change moyen du dollar américain par rapport au dollar canadien <sup>2</sup>	1,275	1,266	1,260	1,259	1,231

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique « Glossaire » du rapport de gestion.

<sup>2</sup> Selon l'information publiée par la Banque du Canada.

## SECTEUR INTERNATIONAL

Exercices	2023	2022			
	T1	T4	T3	T2	T1
Produits	916	922	919	858	754
BAIIA ajusté	82	62	85	56	45
Marge du BAIIA ajusté	9,0 %	6,7 %	9,2 %	6,5 %	6,0 %

### *Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur la performance financière*

Exercices	2023	2022			
	T1	T4	T3	T2	T1
Conversion des devises <sup>1</sup>	(6)	(12)	(13)	(14)	(4)

<sup>1</sup> Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

## SECTEUR EUROPE

Exercices	2023	2022			
	T1	T4	T3	T2	T1
Produits	226	237	243	217	195
BAIIA ajusté	36	39	33	36	36
Marge du BAIIA ajusté	15,9 %	16,5 %	13,6 %	16,6 %	18,5 %

## MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Nous présentons nos résultats financiers conformément aux PCGR et nous évaluons généralement notre performance financière à l'aide de mesures financières qui sont établies selon les PCGR. Cependant, le présent communiqué renvoie à certaines mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières qui n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR, dont les suivantes.

Terme utilisé	Définition
BAlIA ajusté	Bénéfice net avant impôt sur le résultat, charges financières, coûts d'acquisition et de restructuration, profit à la cession d'actifs, perte de valeur des immobilisations incorporelles et amortissements.
Bénéfice net ajusté	Bénéfice net avant la modification du taux d'impôt au Royaume-Uni, coûts d'acquisition et de restructuration, profit à la cession d'actifs, perte de valeur des immobilisations incorporelles et amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions d'entreprises, déduction faite de l'impôt sur le résultat applicable.
Marge du BAlIA ajusté	BAlIA ajusté exprimé en pourcentage des produits.
Marge de bénéfice net ajusté	Bénéfice net ajusté exprimé en pourcentage des produits.
BPA ajusté de base	Bénéfice net ajusté par action ordinaire de base.
BPA ajusté dilué	Bénéfice net ajusté par action ordinaire dilué.

Nous utilisons des mesures et des ratios non conformes aux PCGR pour fournir aux investisseurs des mesures supplémentaires leur permettant d'apprécier et d'évaluer notre rendement opérationnel et notre situation financière d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que ces mesures constituent des mesures supplémentaires importantes, puisqu'elles éliminent les éléments qui sont moins représentatifs du rendement de nos activités de base et qui pourraient fausser l'analyse des tendances en ce qui concerne notre rendement opérationnel et notre situation financière. Nous utilisons également des mesures non conformes aux PCGR pour faciliter les comparaisons de la performance financière et opérationnelle d'une période à l'autre, pour préparer les prévisions et les budgets annuels et pour déterminer les composantes de la rémunération des membres de la direction. Nous croyons que ces mesures non conformes aux PCGR, en plus des mesures financières calculées conformément aux IFRS, permettent aux investisseurs d'évaluer les résultats d'exploitation, la performance sous-jacente et les perspectives de la Société de la même manière que la direction. Ces mesures sont présentées à titre complémentaire pour permettre une meilleure compréhension des résultats d'exploitation, mais elles ne remplacent pas les résultats conformes aux PCGR.

Ces mesures financières non conformes aux PCGR n'ont aucune signification normalisée en vertu des PCGR et il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La façon dont nous calculons ces mesures peut être différente des méthodes employées par d'autres sociétés et, par conséquent, il se peut que notre définition de ces mesures financières non conformes aux PCGR ne soit pas comparable à celle des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus, ces mesures ne doivent pas être considérées en remplacement de l'information financière connexe préparée selon les PCGR. Les composantes de chacune des mesures non conformes aux PCGR utilisées dans le présent communiqué et leur classement sont décrits dans la présente section.

## MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Une mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure financière qui décrit la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie de la Société, excluant un montant qui est inclus, ou incluant un montant qui est exclu, de la composition des mesures financières les plus directement comparables présentées dans les états financiers de la Société. Un ratio non conforme aux PCGR s'entend d'une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction ou d'un pourcentage, ou une représentation similaire, et qui compte au moins une mesure financière non conforme aux PCGR parmi ses composantes.

Les descriptions des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR que nous utilisons, de même que les rapprochements avec les mesures financières conformes aux PCGR les plus directement comparables, sont présentés ci-après, selon le cas.

### Bénéfice net ajusté et marge de bénéfice net ajusté

Nous sommes d'avis que le bénéfice net ajusté et la marge de bénéfice net ajusté fournissent de l'information utile aux investisseurs, puisque cette mesure financière et ce ratio donnent des précisions en ce qui a trait à nos activités en cours en éliminant l'incidence d'éléments non liés à l'exploitation ou hors trésorerie. De plus, nous estimons que pour une société fortement axée sur l'acquisition d'entreprises, le bénéfice net ajusté constitue une mesure plus représentative de la performance de la Société par rapport à son groupe de référence, notamment en raison de l'application de diverses méthodes comptables relativement à l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises.

Nous estimons également que le bénéfice net ajusté et la marge de bénéfice net ajusté sont utiles pour les investisseurs, puisqu'ils les aident à repérer les tendances sous-jacentes dans nos activités qui pourraient autrement être cachées par des radiations, des charges, des produits ou des recouvrements susceptibles de varier d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que les analystes, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent aussi le bénéfice net ajusté pour évaluer la performance des émetteurs. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Ces mesures n'ont aucune signification normalisée en vertu des PCGR et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net ajusté.

	Périodes de trois mois closes les 30 juin	
	2022	2021
Bénéfice net	139	53
Modification du taux d'imposition au Royaume-Uni <sup>2</sup>	—	50
Coûts d'acquisition et de restructuration <sup>1</sup>	6	1
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions d'entreprises <sup>1</sup>	16	18
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>161</b>	<b>122</b>
Produits	4 327	3 488
<b>Marge</b>	<b>3,7 %</b>	<b>3,5 %</b>

<sup>1</sup> Déduction faite de l'impôt sur le résultat.

<sup>2</sup> Le 10 juin 2021, la UK Finance Act 2021 est entrée en vigueur, faisant passer le taux d'imposition au Royaume-Uni de 19 % à 25 % avec prise d'effet le 1er avril 2023. Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour plus de renseignements.

## BPA ajusté de base et BPA ajusté dilué

Le BPA ajusté de base et le BPA ajusté dilué sont des ratios non conformes aux PCGR et ils n'ont aucune signification normalisée en vertu des PCGR. Par conséquent, il est peu probable que ces mesures soient comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La Société définit le BPA ajusté de base et le BPA ajusté dilué comme étant le bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré, de base et dilué, d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, se reporter à l'analyse qui figure plus haut dans la section portant sur le bénéfice net ajusté et la marge de bénéfice net ajusté.

Nous utilisons le BPA ajusté de base et le BPA ajusté dilué, et sommes d'avis que certains analystes, investisseurs et autres parties intéressées utilisent aussi ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de notre entreprise sans tenir compte de l'incidence de la modification du taux d'imposition au Royaume-Uni, des coûts d'acquisition et de restructuration, du profit à la cession d'actifs, des pertes de valeur des immobilisations incorporelles et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions d'entreprises. Nous excluons ces éléments, car ils nuisent à la comparabilité de nos résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances liées à la performance de l'entreprise. Le BPA ajusté est aussi utilisé pour déterminer la rémunération incitative à long terme de la direction.

## TOTAL DES MESURES SECTORIELLES

Un total des mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou au total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présentée dans les notes annexes des états financiers consolidés de Saputo, mais non dans ses états financiers principaux. Le BAIIA ajusté consolidé est un total des mesures sectorielles.

Le BAIIA ajusté consolidé correspond au total du BAIIA ajusté des quatre secteurs géographiques. Nous présentons nos activités selon quatre secteurs : Canada, USA, International et Europe. Le Secteur Canada comprend la Division Produits laitiers (Canada). Le Secteur USA comprend la Division Produits laitiers (USA). Le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Produits laitiers (Argentine). Le Secteur Europe comprend la Division Produits laitiers (Royaume-Uni). Nous vendons nos produits dans trois segments différents, soit le segment de détail, le segment des services alimentaires, et le segment industriel.

## BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

Nous sommes d'avis que le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté fournissent des informations utiles aux investisseurs, puisqu'il s'agit de mesures couramment utilisées dans le secteur. Ces mesures sont aussi des indicateurs clés de la performance opérationnelle et financière de la Société excluant la variation attribuable aux effets des éléments mentionnés ci-dessous, et ils donnent une indication de la capacité de la Société à concrétiser les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités courantes et à assurer le service de sa dette à long terme. Le BAIIA ajusté est un indicateur clé du bénéfice auquel a recours la direction aux fins de l'évaluation de la performance de chaque secteur et de la Société dans son ensemble et afin de prendre des décisions relatives à l'affectation des ressources. Nous sommes d'avis que les analystes, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent aussi le BAIIA ajusté pour évaluer la performance des émetteurs. Le BAIIA ajusté est aussi utilisé pour déterminer la rémunération incitative à court terme de la direction.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté sur une base consolidée.

	Périodes de trois mois closes les 30 juin	
	2022	2021
Bénéfice net	139	53
Impôt sur le résultat	44	86
Charges financières	12	18
Coûts d'acquisition et de restructuration	7	2
Amortissements	145	131
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>347</b>	<b>290</b>
Produits	4 327	3 488
Marge	8,0 %	8,3 %